



A Paris, le 18/10/2024

NOUS DÉPOSONS PLAINTE CONTRE 4 ÉTABLISSEMENTS CULTURELS !

Nous, Sud Culture, SUD P2ST et Solidaires, visons 3 établissements publics : le **Palais de la Porte Dorée**, le **Musée du Louvre** et le **MUCEM** et 1 établissement privé : la **Bourse du Commerce - Pinault Collection**, mais aussi les sociétés privées **Marianne International**, **MUSEA** et **Pénélope** pour "*Prêt de main d'œuvre illicite*" et "*délit de marchandage*".

- **Des salarié-es à l'avant-garde du combat**

Depuis plusieurs mois, des salarié-es du secteur culturel se mobilisent contre leurs conditions de travail dégradées. Ces salarié-es ont en commun de travailler pour des **sous-traitants d'établissements dédiés à la culture**, qu'ils soient publics ou privés.

Au fil des rencontres et discussions avec ces salarié-es, un fil rouge est apparu : celui d'un système qui s'est développé dans bon nombre d'établissements culturels du **dévolement du principe de la sous-traitance**. Il n'est plus question de rechercher une compétence ou une technicité particulière à l'extérieur, mais simplement de mettre à disposition des salarié-es sur des missions centrales des établissements culturels : celui de l'accueil du public.

Sud Culture, SUD P2ST et Solidaires ont œuvré à transformer ces récits, paroles et témoignages en plainte grâce au travail de leurs avocat.es. Suite aux informations collectées sur une douzaine d'établissements culturels, **3 plaintes** ont été déposées devant la procureure de la République de **Paris** et **1 plainte** devant le Procureur de la République de **Marseille**. Dans le même temps les Inspections du travail de Paris et Marseille ont été saisies.

- **L'externalisation : un bilan catastrophique dans tous les secteurs**

Nous luttons contre **l'externalisation qui n'a de cesse de s'étendre** et tend même à s'accélérer ces dernières années dans le secteur culturel.

Au départ limité aux services de sécurité, de maintenance et de nettoyage, c'est à présent la billetterie, le vestiaire, l'accueil des visiteurs, la médiation culturelle, les visites guidées et ateliers pédagogiques qui sont sous-traités.

Et ce sont bientôt **toutes les missions caractéristiques d'un établissement culturel** qui seront confiées à des entreprises extérieures et privées à la recherche du profit financier si nous ne faisons rien !

Permettant aux établissements culturels de **contourner les plafonds d'emplois** fixés par des textes budgétaires, ces pratiques cassent les collectifs de travail ou encore la cohérence des politiques des musées.

Des années d'externalisation ont clairement détérioré les conditions de travail des salarié·es, broyé·es par la **précarisation de leur statut**. En effet, cette refonte de l'organisation des missions et du travail se fait au détriment des salarié·es des entreprises prêteuses et des salarié·es des établissements, qui sont pourtant la vitrine de ces institutions. Ces salarié·es sont mis·es en concurrence, dans des situations de précarité et de **dégradation de leurs conditions de travail** qui doivent cesser.

• **Quelle politique pour quelle culture ?**

Cette précarisation grandissante est sciemment entretenue par les institutions culturelles qui tiennent pourtant à préserver leur image de marque. Les coupes budgétaires prévues en 2024 vont accentuer la **dégradation des services et la volonté d'externaliser le maximum de tâches** pour payer moins. Cette politique de sous-traitance est d'ailleurs la même dans un certain nombre de services publics ou d'entreprises ayant une mission de service public comme La Poste ou la SNCF, avec les conséquences qu'on connaît de détérioration de ces services et des conditions de travail.

Nos organisations syndicales défendent une culture publique, ouverte et populaire :

- avec une culture qui doit faire partie des priorités budgétaires,
- avec des musées qui doivent être pensés comme de vrais lieux d'accueil de tous les publics, et soutenus par des politiques cohérentes et hospitalières.

Une conférence de presse aura lieu le :

Lundi 21 octobre à 12h30
dans les locaux de Solidaires
(31 Rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
en présence de salarié·es portant la plainte et les avocat.es.

Nous vous remercions de nous indiquer votre présence.

Contact : SUD Culture Solidaires 01 40 15 82 68
SUD P2ST 06 28 07 16 53

sudculture.org

www.sudp2st.org

solidaires.org